

CHAPITRE VI - ZONE ND

Caractère de la zone :

Il s'agit d'une zone à protéger de toute urbanisation en raison de la qualité des sites et des paysages qui la composent. Elle comprend un secteur NDa de protection de la station d'épuration.

Par ailleurs, cette zone est concernée par un ou plusieurs cours d'eau ou talweg en bordure desquels les constructions devront respecter les marges de recul fixées à l'article 6 du titre I des dispositions générales.

SECTION I - NATURE DE L'UTILISATION ET DE L'OCCUPATION DES SOLS

ARTICLE ND 1 OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL ADMISES -

Sont admis en secteur NDa:

Les constructions et installations nécessaires au fonctionnement de la station d'épuration.

ARTICLE ND 2 OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DU SOL INTERDITES

Sont interdites toutes les formes d'utilisation et d'occupation des sols non mentionnées à l'article ND 1 ci-dessus.

SECTION II - CONDITIONS DE L'OCCUPATION DES SOLS

ARTICLE ND 3 ACCES - VOIRIE

Non réglementé.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU GARD



17 JAN. 2013

**INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS
PREFECTURE DU GARD**

Commune de MONTIGNARGUES

**Information sur les risques naturels et technologiques majeurs
pour l'application de l'article L 125-5 du code de l'environnement**

La présente information, mentionné au II de l'article R125-24 du code de l'environnement, constitue une annexe à l'arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs de la commune de MONTIGNARGUES.

Elle sert au remplissage de l'état des risques naturels et technologiques. Les numéros indiqués font référence à ce document.

3 – Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	Prescrit	NON
	Appliqué par anticipation	NON
	Approuvé	OUI

PPRn de MONTIGNARGUES approuvé le 03/07/08 - aléa : inondation

Le(s) document(s) de référence des PPRn mentionnés ci-dessus (consultable(s) sur Internet) sont :

- Carte de zonage réglementaire
- Rapport de présentation

4 – Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRt)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	prescrit	NON
	approuvé	NON

5 – Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité (en application du décret 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010)

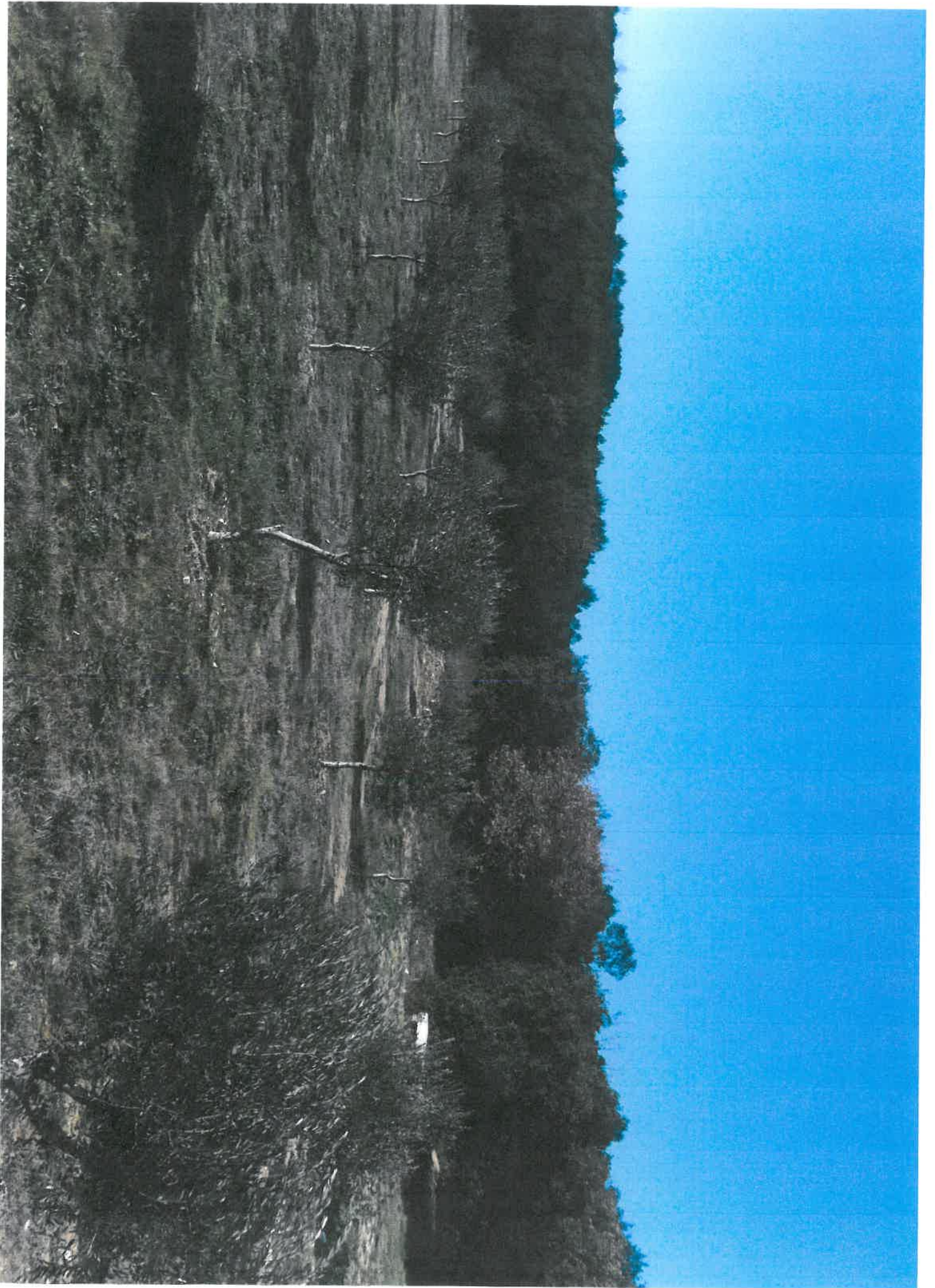
La commune est située dans une zone de sismicité **Faible** ($0,7 \text{ m/s}^2 \leq \text{accélération} < 1,1 \text{ m/s}^2$)

Pièces jointes

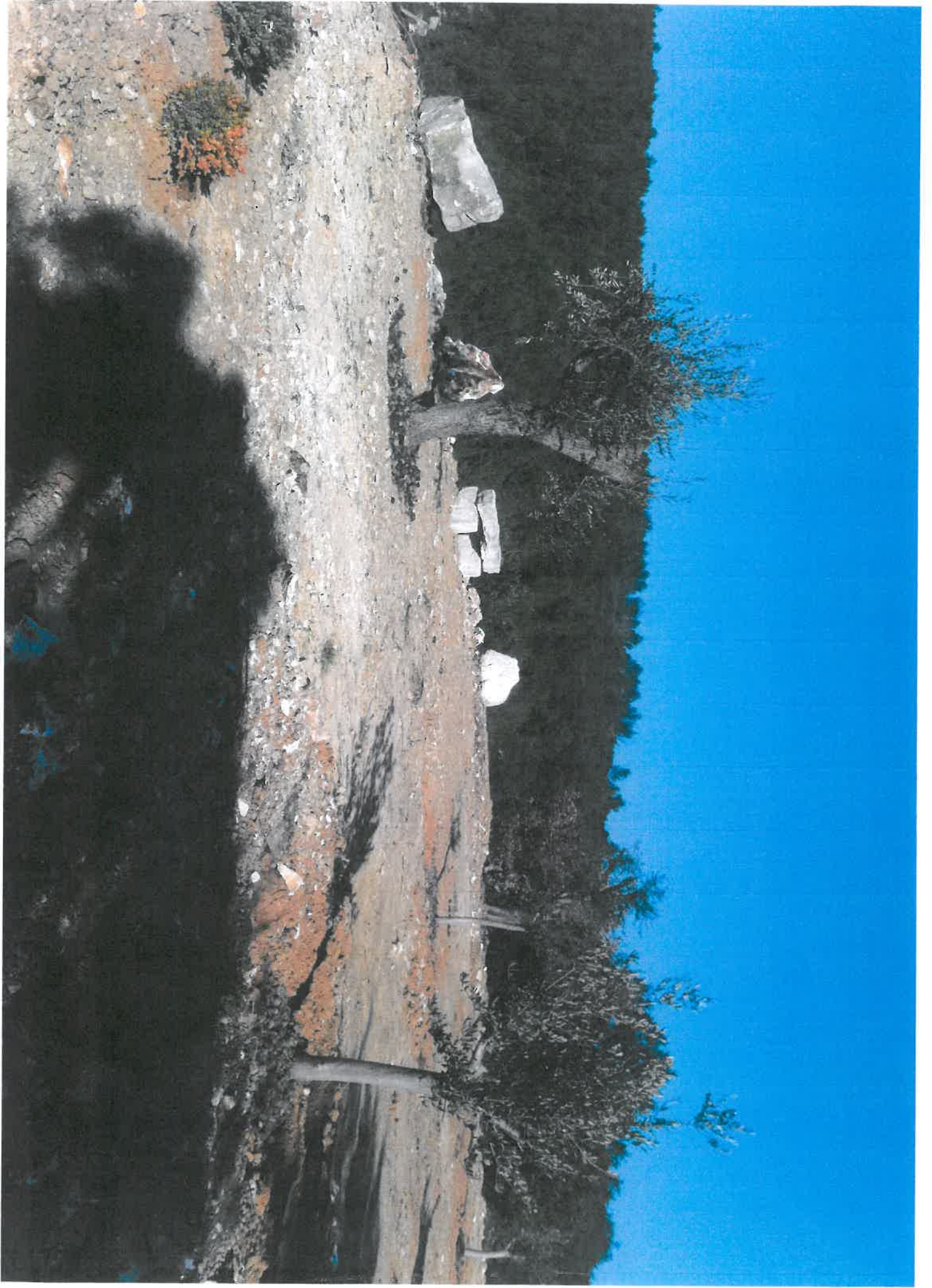
Cartographie :

Extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :

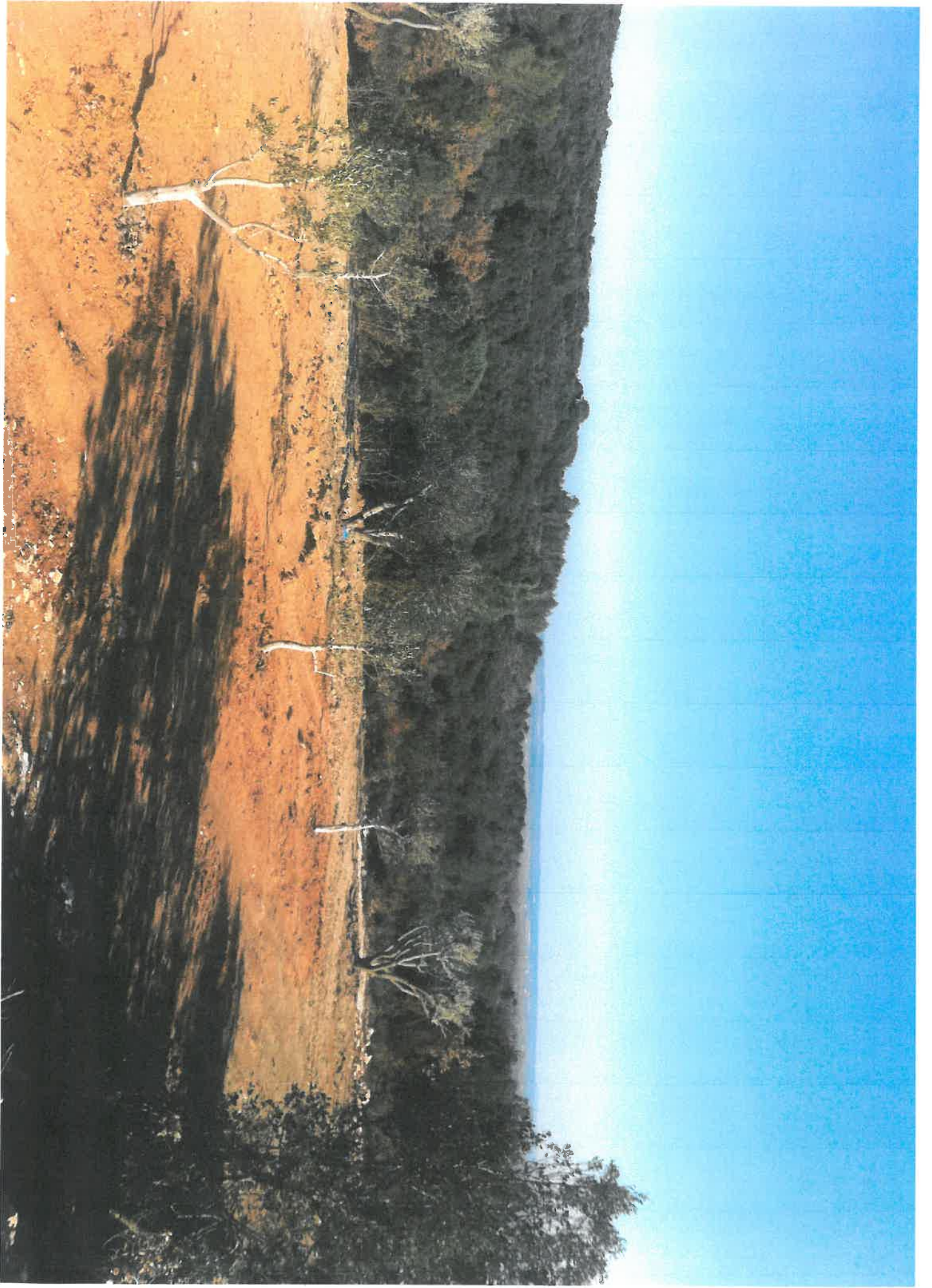
Copie du(des) zonage(s) réglementaire(s) du(des) PPR, PSS ou R 111.3 approuvé(s) visé(s) ci-dessus.











Utilisateur : ngazaix Carte : Cadastre 2010 Outil : pan Cureur : (794945.02, 6317273.33) (741, 228)

APPLICATION FENÊTRES CARTES COMPARAISON CADASTRE



MONTIGNARGUES



Echelle : 1/12500



Rue



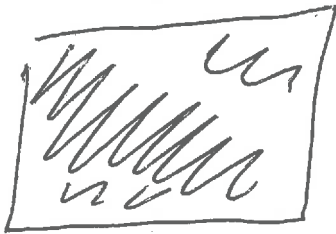
France métr...

Nîmes
Montpellier
Béziers

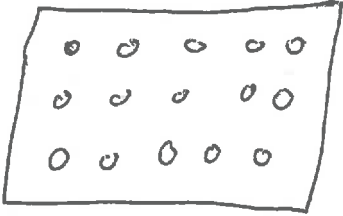
Echelle 1 : 1 000

20 m

N



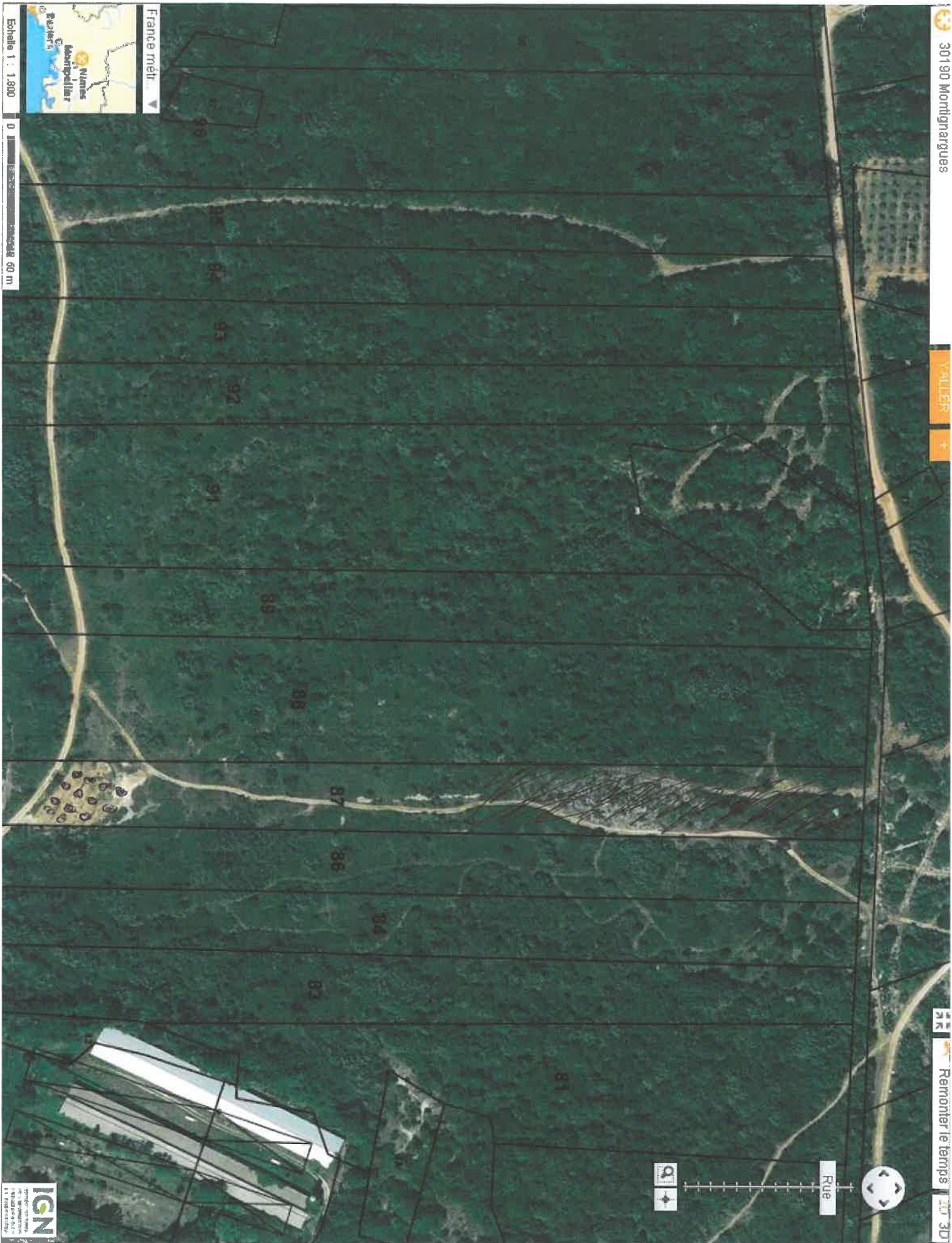
A Defucher

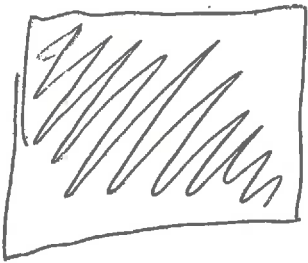


olivette excitantes

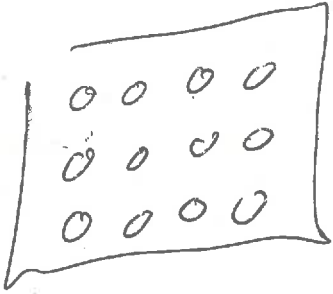
A 14

A 15





Parti déjà cultivée



olivette existantes

A 87

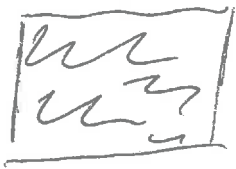
France mètr... ▼

IGN

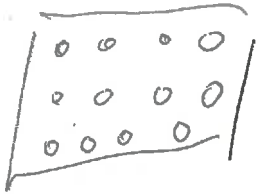
Montignargues

Bezièrs





A Defiches



oliviers Plantations
existantes

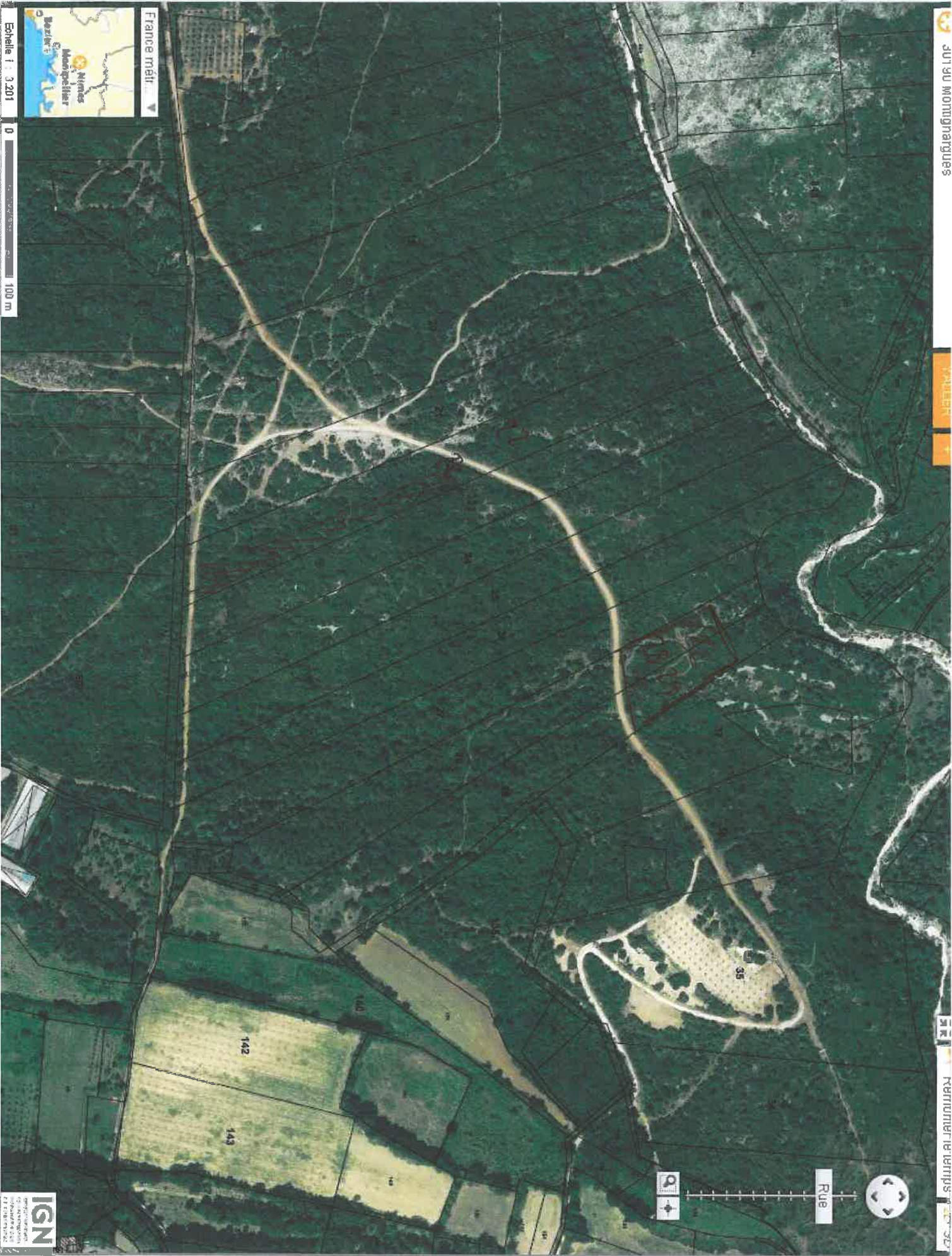
Ancien Terrain cultivés
défini par des Mur en Pierre

A 35

A 31

A 36

1062



333

A Defucher

Pau Plantation
oliviers

oliviers 7000 m²

22

28 Bis

29 Bis

Sollicite par la présente l'autorisation de défricher les terrains suivants :

Dénomination de la propriété contenant les terrains à défricher

COMMUNE	LIEU(X)-DIT(S)	SECTION	PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE (ha)	SURFACE A DÉFRICHER PAR PARCELLE (ha)	CLASSEMENT AU PLU(1)
Menthignorgues		A	35	32379	25000	Ancien
		A	31	1130	1130	terruin
		A	36	15793	6000	culture
		A	1042	7762	3000	définie
		A	28.29 h/s	14000	7000	par des
		A	87	12042	4000	mur en
		A	14	2764	2764	pierrre
		A	15	31350	10000	
		A	22	15351	2000	
				13,257ha	6,08 ha	

(1) S'il existe un PLU dans la commune, préciser le classement de la parcelle et notamment si elle est classée en « Espace Boisé Classé ».

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : ..6.. hectares ..8.. ares0 centiares

But du défrichement : (Mise en culture, carrière, construction individuelle, lotissement, camping,...)

Culture d'oliviers.

Pour les collectivités, préciser si les terrains concernés relèvent ou non du régime forestier :

Autres personnes que le demandeur concernées par la demande de défrichement : (1)

(Propriétaire du terrain, nu-propriétaire, co-indivisaire, usufruitier,...)

NOM et Prénom ou raison sociale	Qualité	Adresse	Téléphone

(1) fournir les mandats éventuels